



ENGINS SPÉCIAUX

HIVER 2023-24



L'ACCÈS AUX REMONTÉES MÉCANIQUES SE FAIT UNIQUEMENT SUR LA BASE DES ENGINS LISTÉS CI-DESSOUS ET EN POSSESSION D'UN FORFAIT SKIEUR.

Cependant, l'exploitant peut à tout moment et sans préavis interdire l'accès aux remontées mécaniques en fonction notamment des conditions météorologiques ou d'exploitation. L'accès peut également être interdit à toute personne dont le comportement ou l'équipement serait de nature à compromettre sa propre sécurité ou celle des autres usagers.

Tous les engins listés ci-dessous doivent obligatoirement bénéficier d'un AVEL émis par le STRMTG à jour (Avis sur les Engins de Loisirs) et être utilisés suivant les prescriptions dudit AVEL.



SNOWSCOOT & VELOSKI

ACCESSIBLE SUR TOUS LES APPAREILS SELON LES CONDITIONS D'EXPLOITATION, SAUF CÔTE SOLEIL, PRARIOND, GOLLET, VALETTE, SOURCE & RIONDET.



SNOWBOB

ACCESSIBLE UNIQUEMENT SUR LE TÉLÉSIÈGE DE COMBELOUVIÈRE DANS LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PISTE DE LUGE (FORFAIT PIÉTON)



YOONER & PARET

ACCESSIBLE UNIQUEMENT SUR :
TÉLÉCABINES DE PLANCHAMP & TÉLÉBOURG
TÉLÉSIÈGES LANCHETTES & COMBELOUVIÈRE
TAPIS ROCHES BLANCHES & BOIS DE LA CROIX



SNOOC : *skis de randonnée se transformant en paret pour la descente*

ACCESSIBLE SUR TOUS LES APPAREILS, SAUF SUR MOTTET, CÔTE SOLEIL, PRARIOND, GOLLET, VALETTE, SOURCE & RIONDET.

FAUTEUIL HANDISKI

ACCESSIBLE SUR TOUS LES APPAREILS
SAUF TÉLÉSIÈGE DES LANCHETTES & TÉLÉBOURG

Ces engins doivent obligatoirement bénéficier d'un AVMH émis par le STRMTG à jour (Avis sur les Matériels pour Handicapés) et être utilisés suivant les prescriptions dudit AVMH.



POUSSETTE, POUSSETTE-LUGE & PELLE-LUGE

ACCÈS INTERDIT SUR LE DOMAINE SKIABLE

